



Pour mieux vivre à Anduze, construisons l'avenir

Nous venons de vivre des inondations qui ont causé des dégâts importants. Ces épisodes récurrents et dévastateurs nous interpellent sur nos capacités à réduire notre vulnérabilité vis à vis des personnes et des biens. Prévenir, c'est penser un aménagement du territoire qui résiste le mieux possible aux risques naturels, adapté à la taille de la commune, à sa vocation historique et touristique.

Nous avons souligné lors de notre campagne électorale l'importance du PLU et la nécessité de gérer autrement, en concertation avec les Anduziens.

La municipalité précédente avait lancé en 2017 une procédure de révision du PLU de 2014 qui est restée inachevée. La nouvelle équipe municipale reprend donc ce dossier et souhaite à cette occasion faire participer les Anduziens pour élaborer un nouveau PLU.

Dès notre élection, nous avons retravaillé les grandes orientations de long terme pour un territoire résilient dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune d'Anduze, première étape de la révision du PLU.

Ce PADD est susceptible d'être encore amendé, d'où notre souhait de consulter la population. L'aménagement de la commune regarde chacun de nous et, en même temps, s'inscrit dans une perspective d'intérêt général, dépassant chaque désir individuel. Avant d'avoir une définition précise des différentes zones, de leur destination et de leur usage, les institutions, dites "Personnes Publiques Associées", sont également consultées.

Notre PLU s'inscrit dans la démarche plus globale des "PLU Gard Durable" menée par le département que j'ai eu le privilège de piloter.

Par ailleurs, afin de garder la maîtrise de notre territoire et de mettre en œuvre nos orientations décidées collectivement et localement, nous avons décidé, avec bon nombre d'autres communes, de voter contre le transfert de compétence du PLU à Alès Agglo qui pourrait intervenir au 1er janvier 2021 si les communes de l'agglomération ne s'y opposent pas.

Nous avons décidé, pour mener à bien notre PLU, de conserver le bureau d'études Urba.Pro, qui connaît bien la situation d'Anduze et de faire appel à l'agence ACSOFE pour préparer et organiser la concertation.

Soyez nombreux et actifs dans le cadre de cette consultation. L'équipe municipale attend vos contributions via les questionnaires ci joints ainsi que vos réflexions et propositions issues des différents ateliers qui vont démarrer en décembre.

Geneviève Blanc, maire d'Anduze.

Ce livret a pour objectif de vous informer et de vous permettre d'exprimer votre avis sur les orientations de la révision du PLU.

La première réunion d'information pour lancer la concertation s'est tenue le 15 octobre 2020

Lors de cette réunion M. Gazabre, du cabinet Urba.Pro, en charge du dossier, nous a présenté de façon simplifiée le processus d'élaboration d'un PLU. Il a également résumé les principales orientations du PADD en cours de réalisation. Monsieur Raimondi, de l'agence ACSOFE, a ensuite présenté les modalités et les différentes étapes de la concertation.

Ces présentations sont consultables sur le site de la mairie
www.mairie-anduze.fr rubrique **Actualités** article **Urbanisme • Concertation PLU**

1

INFORMATIONS SUR LE PADD ET LE PLU

Le PADD - Projet d'Aménagement et de Développement Durable - est un projet politique qui définit les orientations retenues par la municipalité en matière d'occupation et d'aménagement de l'espace à l'horizon de 10 à 15 ans. Il s'appuie sur une analyse de la situation et de l'environnement, et permet à la commune de se projeter dans l'avenir en fonction des prévisions d'évolution de sa population. Il définit les aménagements à prévoir pour répondre aux besoins futurs de la commune (logements - équipements - activités économiques, artisanales, agricoles ou commerciales). Tout ceci doit nécessairement prendre en compte la préservation de l'environnement, la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Le PADD fixe les objectifs de modération de la consommation des espaces naturels et agricoles pour limiter l'étalement urbain. Il constitue un projet politique global qui servira de cadre à la révision du PLU.

Le PLU - Plan Local d'Urbanisme - fixe les règles d'urbanisme de la commune. Ces règles doivent nécessairement être **compatibles** avec les orientations et les objectifs définis dans le **PADD**. Il définit les zones du territoire et précise, pour chaque zone, les règles à appliquer. Une fois approuvé le PLU s'impose à tous, notamment aux administrations, aux promoteurs, ou aux particuliers qui souhaitent construire ou modifier un bâtiment.

La nécessité d'un nouveau PADD

La précédente municipalité avait présenté en septembre 2019 un PADD qui renforçait l'urbanisation du quartier de Labahou et prévoyait d'y implanter de nouvelles grandes surfaces, au risque de mettre en difficulté les commerces du centre-ville. L'objectif affiché était de transformer Anduze en quartier périurbain d'Alès. Cet objectif s'appuyait sur une prévision de croissance largement surévaluée. L'évolution de la population d'Anduze enregistrée par l'INSEE ces dernières années remet en cause cette prévision, nous devons donc reconsidérer cette question afin de revenir à une prévision de croissance plus raisonnable.

Notre vision pour l'avenir d'Anduze à prendre en compte dans la révision du PADD

- Bien vivre ensemble tous et toute l'année à Anduze avec une croissance raisonnable.
- Accompagner le développement économique en préservant le caractère spécifique d'Anduze, ses entreprises artisanales, mais également en développant les activités agricoles et les circuits courts.
- Favoriser et développer un tourisme de nature en préservant l'environnement par une mise en valeur de nos sites naturels.

Orientations prévues dans ce nouveau PADD

Limiter au maximum l'étalement urbain et les nouvelles surfaces commerciales en périphérie

Redynamiser le centre-ville en consolidant sa situation de Bourg-Centre

Préserver et renforcer les espaces naturels et les terres agricoles afin de favoriser le tourisme de nature et les activités agricoles

Faciliter les circulations douces pour relier les quartiers et communes autour d'Anduze

2

DONNEZ VOTRE AVIS

- **Vous pouvez participer de façon active aux ateliers organisés autour des quatre thèmes importants** proposés en retournant le bulletin de participation à la mairie.
- **Vous pouvez également participer à la concertation en donnant simplement votre avis** sur les questions figurant dans le formulaire de consultation (en complétant si nécessaire sur "feuilles libres").
- **Vous avez aussi la possibilité de poser d'autres questions que celles proposées** sur le thème de votre choix et de faire remonter directement vos contributions particulières.

Le bulletin de participation et le formulaire de consultation sont disponibles en version papier à la mairie et en version numérique (pdf) sur le site de mairie :

www.mairie-anduze.fr rubrique **Actualités** article **Urbanisme • Concertation PLU**

Transmettez bulletin de participation, formulaire de consultation et contributions particulières à la mairie AVANT LE 1er DÉCEMBRE 2020

- Déposez les versions papiers à l'accueil ou envoyez-les par courrier: **1 plan de Brie 30140 Anduze**
- Envoyez par mail les fichiers numériques: **concertation@mairie-anduze.fr**

Vos nom, prénom et coordonnées doivent être indiqués sur chaque document afin de pouvoir être pris en compte.

Si vous le souhaitez, vous pouvez transmettre vos **contributions particulières** directement à l'agence ACSOFE : **joraimondi@orange.fr**

3

RASSEMBLER VOS AVIS ET FAIRE DES PROPOSITIONS CONCRÈTES

La concertation sera animée par Joël Raimondi et Christian Rieussec de l'agence ACSOFE et non par les élus.

QUATRE THÈMES MIS AU DÉBAT

- **Les Berges du Gardon**
- **Le Quartier de Labahou**
- **Le Quartier de la Gare**
- **Les Voies Douces**

D'autres thématiques seront ajoutées à la concertation si cela s'avère nécessaire.

À la suite des débats, des propositions argumentées seront soumises aux élus qui arbitreront.

LE REGARD DES JEUNES

Les jeunes d'Anduze seront également sollicités afin de partager leurs visions d'Anduze demain. Des ateliers artistiques auront lieu tout au long de l'année scolaire et seront restitués lors d'une présentation publique. Pour plus d'information, contactez Henri Lacroix, adjoint à la jeunesse et aux sports: **concertation@mairie-anduze.fr**.

4

OUTILS À DISPOSITION DE LA COMMUNE POUR ÉLABORER ET RÉALISER SES OBJECTIFS

- **Le dispositif Gard Durable** pour l'élaboration du PADD et la révision du PLU avec l'aide du département, en concertation avec les "Personnes Publiques Associées".
- **Le Contrat Bourg Centre** en lien avec la région pour redynamiser le centre-ville, renforcer l'attractivité d'Anduze et sa fonction centrale dans son bassin de vie.
- **L'OPAH-RU, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Rénovation Urbaine**, en liaison avec le service Habitat d'Alès Agglomération pour rénover le centre-ville.
- **Les dispositifs de la Politique de la Ville** en liaison avec l'État.
- **La mission confiée à l'ACSOFE** pour mener à bien la concertation avec les Anduziens.

Objectif : faire aboutir la révision du PLU en décembre 2021**Octobre 2020 • LANCEMENT**

- ♦ Publication de l'article "L'urbanisme, un grand dossier" dans "Le Petit Pélico • n°1"
- ♦ Réunion publique d'information du jeudi 15 octobre (lors de laquelle Mme la Maire a rappelé en introduction les engagements de campagne de sa liste)
- ♦ Diffusion du livret de concertation (avec bulletin d'inscription et questionnaire)

Novembre 2020 • COLLECTE

- ♦ Recueil des questionnaires et des inscriptions aux ateliers

Décembre 2020 à février 2021 • ÉCHANGES & DÉBATS

- ♦ Quatre ateliers thématiques initialement proposés et création éventuelle de nouveaux ateliers selon les besoins
- ♦ Première cession des ateliers (sur inscription)

Les Mobilités Douces • samedi 5 décembre de 10h00 à 11h30

Le Quartier de la Gare • vendredi 11 décembre de 18h30 à 20h00

Le Quartier de Labahou • vendredi 11 décembre de 18h30 à 20h00

Les Berges du Gardon • samedi 12 décembre de 10h00 à 11h30

Mars 2021 • SYNTHÈSE

- ♦ Mise en forme des compte-rendus des ateliers
- ♦ Regard administratif d'Urba.Pro
- ♦ Présentation des résultats à l'équipe municipale

Avril à Mai 2021 • APPROBATIONS

- ♦ Présentation publique du "Regard des Jeunes"
- ♦ Validation par le conseil municipal
- ♦ Présentation publique des propositions validées par le conseil municipal
- ♦ Traduction administrative par Urba.Pro

Juin à Décembre 2021 • VALIDATIONS

- ♦ Ajustements réglementaires par Urba.Pro
- ♦ Échanges entre les "Personnes Publiques Associées" via le conseil municipal
- ♦ Débat puis vote en conseil municipal



A.C.S.O.F.E.
Management Ethique !

☎ 06 75 65 59 04

@ joraimondi@orange.fr

urba.pro
URBANISME & PROJETS



☎ 04 66 61 80 08

✉ Hôtel de ville
1 Plan de Brie
30140 Anduze

@ concertation@mairie-anduze.fr

www www.mairie-anduze.fr
→ Actualités → Urbanisme • Concertation PLU

🕒 lundi - jeudi 9h/12h • 13h30/16h30
vendredi 9h/12h • 13h30/15h30



Anduze
Porte des Cévennes